

Calendrier de paiement du remboursement de prime d'émission à hauteur de 0,05 euro par action

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 mars 2026 a approuvé le remboursement de prime d'émission assimilée à du capital libéré, d'un montant de 0,05 euro par action.

Conformément à l'article 7:209 du Code des sociétés et des associations, le détachement du coupon donnant droit au remboursement intervient à compter d'une période de deux mois suivant la publication de la décision de l'Assemblée Générale aux Annexes du Moniteur belge.

La date de détachement (ex-date) est fixée au 30 juin 2026.

La date d'enregistrement (record-date) est fixée au 1er juillet 2026.

La date de paiement (pay-date) est fixée au 2 juillet 2026.

Le paiement sera effectué par l'agent payeur Euroclear Belgium.

À PROPOS D'ECONOCOM

Le groupe Econocom, créé il y a 50 ans, est un pionnier dans l'accompagnement de la transformation digitale des entreprises. Econocom distribue, finance et propose des services managés pour la workplace, l'audiovisuel et les infrastructures. Cela inclut l'achat d'équipements, leur configuration et personnalisation, leur maintenance et réparation, ainsi que le reconditionnement des équipements en fin de cycle et l'assistance aux utilisateurs finaux.

Présent dans 16 pays avec environ 8 680 collaborateurs, Econocom a réalisé un chiffre d'affaires de 2,9 milliards d'euros en 2025. Le groupe est coté sur Euronext à Bruxelles, indices Tech Leaders, et Family Business.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

www.econocom.com

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : thomas.bangratz@econocom.com

Contact communication financière : financial.communication@econocom.com